

Introduction générale

Toute avancée en matière d'histoire des femmes est indissociable de l'analyse, en parallèle, des comportements masculins. Avec la parution de *Women, Work and Family* de Joan Scott et Louise Tilly en 1978, la *Gender History* a posé le travail féminin en objet de recherche tant dans sa composante professionnelle que dans sa composante domestique. Depuis lors, l'emploi féminin a fait l'objet de nombreuses recherches tant dans le secteur industriel que dans les métiers du tertiaire. Non seulement le milieu agricole a beaucoup moins été investi mais les recherches se sont portées presque exclusivement sur les agricultrices non salariées, épouses ou veuves d'exploitants agricoles. L'interrogation conjointe des rapports de genre et du rapport salarial dans l'agriculture restait une terre à défricher.

Le concept de « rapports économiques de genre » appelle quelques explications. Nous situons sous ce vocable la part des rapports sociaux de genre directement ou indirectement liés à l'acte de production et au rapport salarial qu'il implique. Dans la lignée de Robert Boyer, nous englobons sous le vocable « rapport salarial » l'ensemble des conditions régissant l'usage et la reproduction de la force de travail qu'il s'agisse de l'organisation du travail, de la hiérarchie des qualifications, de la mobilité des salarié-e-s et de la protection sociale, dont, en France, l'extension au cours du XX^e siècle est indissociable de la cotisation salariale et patronale¹. Sans en ignorer la portée et l'interférence avec la sphère de l'économique, nous n'analyserons donc pas la dimension sexuelle ou culturelle des rapports hommes/femmes.

Les travaux de Madeleine Guilbert ont constitué un précieux jalon tout au long de notre recherche. Sociologue de formation, Madeleine Guilbert a mobilisé des outils méthodologiques relevant de l'Histoire pour aborder un terrain vierge. En collaboration avec Viviane Jamati-Isambert, elle entreprend en 1955 l'étude du travail des

1. Boyer, 1982, p. 80.

ouvrières à domicile de la confection² puis des ouvrières de la métallurgie. Elle met en relation le travail concret réalisé par les femmes et par les hommes avec leur rémunération respective et, plus largement, avec la hiérarchisation professionnelle. Dans un second temps, elle enrichit son analyse en resituant la position des salariées de l'industrie avec l'émergence des formes de syndicalisation³. Enfin, Madeleine Guilbert participe aux premières analyses en termes de budget-temps⁴. Osmose entre histoire économique et sociale, interaction entre sphère professionnelle et sphère domestique : nous avons là les bases conceptuelles de notre propre programme de recherche.

La viticulture : un laboratoire inédit pour les rapports économiques de genre

Ensemble composite, aux contours incertains, l'identité du prolétariat agricole reste mal définie et les salarié-e-s viticoles ne dérogent pas à cette règle. Durant la première moitié du XX^e siècle, les ouvriers viticoles se subdivisent schématiquement en deux groupes, économiquement et socialement nettement différenciés : les journaliers, d'une part, et les domestiques gagés, d'autre part. Mais cette grille de classification ne convient qu'imparfaitement à la population féminine travaillant dans la viticulture. Mis à part le personnel de maison qui n'entre pas dans le cadre de la présente recherche, la très grande majorité des domestiques gagés sont des hommes célibataires. En revanche, les ouvrières saisonnières sont plus nombreuses que leurs homologues masculins. Les viticultrices non salariées sont d'autant plus difficiles à cerner qu'elles constituent un ensemble économique et social particulièrement hétérogène.

La réduction trop commune de la classe ouvrière au seul prolétariat industriel a jusqu'ici laissé dans l'ombre le travail agricole salarié, *a fortiori* celui effectué par des femmes. Or, on ne saurait appréhender l'emploi, le salaire et les qualifications d'une catégorie de salariés en ignorant leurs homologues féminines. De même, la compréhension du salariat passe par l'examen du patronat. Ainsi, nous interrogerons les comportements économiques et sociaux des femmes et des hommes propriétaires et exploitants viticoles. Enfin, nous serons amenés à traiter du rapport à la vigne qu'entretiennent les épouses d'exploitants, petits ou grands. Par-delà leur différence de statut, salariées et exploitantes sont en effet soumises à des contraintes économiques et sociales communes.

Cet ouvrage est focalisé sur la contribution des femmes à la culture de la vigne et plus précisément à l'examen du travail concret réalisé par les femmes et les hommes tout au long du cycle végétatif de la vigne et de l'analyse des rémunérations afférentes. Le marché vinicole et le cadre législatif et réglementaire qui le régent sont traités ici

2. Guilbert, Jamati-Isambert, 1956.

3. Guilbert, 1966a et Guilbert, 1966b.

4. Guilbert, Lowit, Creuzen, 1965.

comme des variables exogènes de nature à influencer sur le rapport salarial et les conditions techniques et matérielles du système productif viticole. En revanche, notre réflexion embrasse l'entité regroupant activité agricole et travail dans la sphère domestique tant les deux espaces s'interpénètrent. Certaines théoriciennes du féminisme radical voient dans le travail non rémunéré des agricultrices l'expression la plus évidente du mode de production patriarcal dans la mesure où la gratuité du travail féminin ne saurait être réduite à des activités non marchandes⁵. Par ailleurs, nous examinerons toujours la situation des viticultrices au regard de leur statut économique : salariée, propriétaire exploitante ou épouse de petit exploitant car, pas davantage en viticulture qu'en d'autres professions, il n'existe de communauté féminine mais des couches sociales constituées en strates plus ou moins poreuses. Le concept de « communauté viticole » mis en avant par nombre d'auteurs est, à nos yeux, inopérant même si on peut identifier une sociabilité vigneronne dans certains terroirs. Cette sociabilité associe des intérêts différents, parfois convergents mais souvent antagonistes.

L'historiographie viticole a érigé en postulat un lien de causalité entre spécificités de la viticulture et sociabilité spécifique du milieu viticole. Parce qu'il élabore un produit complexe privilégiant la dimension qualitative, parce qu'impliqué dans un marché national, voire international, le viticulteur serait plus réceptif au modernisme, plus « évolué ». Il constituerait à ce titre une exception au sein d'un monde agricole marqué au sceau de la tradition, réticent à toute innovation. Certes, les spécificités de la viticulture sont indéniables. Jusqu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, une polyculture caractérisée par une forte propension à l'autosubsistance prévaut dans la plus grande partie de l'espace national. À l'opposé, dès les années 1880, le viticulteur est parfaitement intégré au marché, achetant la quasi-totalité de ses moyens de production et vendant les 9/10 de ses récoltes. Mais, la prise en compte du temps long nuance ce constat. L'impérieuse recherche de gains de productivité transforme les exploitations céréalières, semences et consommations intermédiaires font l'objet de marchés de plus en plus ouverts, l'élevage intègre la sélection des races et la spécialisation induit une mise en marché toujours accrue. Selon les régions et les types d'exploitation, la mutation est plus ou moins rapide, plus ou moins aboutie mais la tendance est générale et irréversible⁶. *A contrario*, jusqu'aux années 1950, la viticulture pourvoit partiellement à la nourriture de son cheptel de trait par la mise en culture d'avoine et de luzerne et le troupeau de brebis associé à l'exploitation contribue à la fumure du vignoble.

Le lien de causalité est lui aussi sujet à caution. Par-delà ses indéniables spécificités, l'exploitation viticole relève indubitablement du champ de l'économie agricole. Les caractères généraux inhérents au fonctionnement de l'exploitation familiale sont présents dans la viticulture familiale et le rôle qui est y assigné à la femme se retrouve dans ses grandes lignes en viticulture. Quand bien même les rapports de genre dans

5. Delphy, 1985.

6. De Cambiaire, 1952.

un terroir viticole obéiraient à un fonctionnement radicalement différent de celui prévalant en grandes cultures ou en polyculture/élevage, la mise en regard de ces distorsions serait loin d'être dénuée d'intérêt.

Il convient, dans un premier temps, d'identifier les disparités d'emploi, de qualification et de rémunération de la main-d'œuvre selon le genre et d'en apprécier les fondements. Ces disparités ne sauraient systématiquement être assimilées à des discriminations. La théorie économique pose en effet deux conditions complémentaires pour déterminer une discrimination : observer des inégalités de rémunération spécifiques à un groupe relativement à un autre (en l'occurrence des femmes par rapport aux hommes) et établir un lien de causalité entre cette rémunération moindre et l'appartenance au groupe en question. Une division sexuée du travail peut, dans certaines configurations, allier rationalité économique et équité dans le traitement des deux genres. Il s'agit donc de pointer les processus de discrimination salariale générés par une division sexuée des tâches.

L'agriculture constitue un terrain fertile pour confronter rapports de genre et rapports salariaux mais terrain fertile ne signifie pas terrain aisé à cultiver. Parce qu'ils sont par essence étroitement dépendants du rythme des saisons et des conditions météorologiques, les travaux agricoles sont multiples et à chacun d'eux correspond une répartition des tâches entre hommes et femmes. Par ailleurs, l'exploitation agricole associe intimement sphère professionnelle et sphère domestique. En milieu agricole, les césures ne sont jamais franches. La proximité immédiate voire l'imbrication complète entre espace professionnel et espace privé rendent toute analyse délicate. Outre les tâches ménagères et culinaires et les fonctions parentales, l'épouse à la charge d'un poulailler, d'un jardin potager et participe aux travaux agricoles. Dans l'optique proposée par Alice Barthez, nous prendrons en considération le travail total de l'épouse à travers le prisme du rapport familial de production⁷. La viticulture présente un intérêt tout particulier dans la mesure où elle a connu une transformation radicale en l'espace d'une génération seulement. Dès le Second Empire, le réseau de chemin de fer offre une extension des marchés viticoles et l'amorce d'une structuration de l'espace viticole national. La survenance de parasites de la vigne jusqu'alors inconnus, l'oïdium dès les années 1850, le phylloxéra à partir de 1863 et le mildiou en 1882, imposera une reconstitution du vignoble sur des bases profondément renouvelées.

L'historiographie viticole fait peu de cas du genre féminin. Quand elle n'est pas ignorée, la contribution des femmes à la culture de la vigne, qu'elles soient salariées ou épouses d'exploitant, est traitée incidemment, au détour d'une phrase, à propos d'un travail spécifique, le plus souvent les vendanges. Rares sont les publications où les viticultrices occupent une place à part entière. La monographie historique de Laura Frader (1979) intègre une analyse des rapports de genre. Un ouvrage collectif (Amiel, Charuty, Fabre-Vassas, 1981) reproduit une dizaine d'entretiens auprès d'anciennes vigneronnes

7. Barthez, 1982, 1984, 2005.

et les recherches anthropologiques d'Isabelle Bianquis (1983, 1988) à partir du vignoble alsacien proposent une séduisante interprétation symbolique de la répartition des tâches viticoles. Par ailleurs, une ré-interrogation de la littérature professionnelle et de la très riche production universitaire en histoire de la viticulture s'est avérée nécessaire. Les nombreuses thèses de doctorat ou ouvrages focalisés sur un terroir ou une région viticole permettent d'appréhender les spécificités en termes de mode de faire-valoir, de pratiques culturelles ou de structure de la main-d'œuvre. Même si les rapports économiques de genre ne sont pas au centre de leur problématique, d'autres chercheurs en histoire (Loubère *et al.*, 1985) et en ethnologie (Bonnafé *et al.*, 1980, Pastor-Barrué, 1981) donnent aussi la parole aux femmes des vignes. La période la plus récente a logiquement été davantage investie par les sociologues, les ethnologues et les géographes, que par les historiens. Quelques recherches en ethnologie intègrent les rapports sociaux de genre dans une problématique centrée sur la transmission des savoirs vigneron (Puijk, Vaagland, 1982, Demossier, 1999), la transmission du patrimoine (Bessière, 2006, 2010) ou le rapport à la culture (Lem, 2001).

Si le choix de bornes temporelles relève toujours d'arbitrages, il importe que ces arbitrages ne soient pas l'expression de l'arbitraire de l'auteur. La borne inférieure retenue ici n'est guère originale puisque la date de 1850 fut qualifiée par Marcel Lachiver de la « naissance du vignoble moderne ⁸ ». Cette date se justifie à nos yeux par un faisceau d'éléments complémentaires, les uns relevant du système productif, les autres touchant à l'appareil commercial. En ce milieu du XIX^e siècle, le chemin de fer rebat les cartes du commerce intérieur et la filière vitivinicole s'en trouve bouleversée. La hiérarchisation de la viticulture nationale se précise : le classement des crus de Bordeaux intervient en 1855 alors que les notables languedociens revendiquent et s'inscrivent durablement dans la production de vin de consommation courante. Dans le même temps, les vignobles d'Île-de-France subissent les méfaits d'un cryptogame, l'oïdium, qui met en péril la récolte lorsque les conditions météorologiques lui sont propices. La découverte en 1854 des propriétés préventives du soufre raffiné redonne espoir mais, produit d'importation raffiné, son prix est élevé. Alors, s'amorce une irréversible transition entre la vigne ancienne faiblement productive mais résistante et le nouveau vignoble rationalisé, performant mais éminemment fragile. La vigne abandonne son statut séculaire de culture rustique, complétant l'ordinaire des productions végétales frumentaires. La plupart des vignobles septentrionaux et montagnards sont abandonnés ou réduits à la portion congrue pendant que, dans le Midi méditerranéen, la vigne descend des coteaux pour occuper les terres grasses des plaines. Sa culture fait désormais l'objet de toutes les attentions : sélection des cépages, intensification des fumures, généralisation des labours tractés. La rationalisation des moyens de production, générant en ces contrées un véritable prolétariat, incita certains auteurs à utiliser l'oxymore « viticulture industrielle ». Dès lors, la division sexuée des tâches

8. Lachiver, 1988, p. 401.

s'accentue jusqu'à faire l'objet, selon les saisons, selon les types d'exploitation et selon les terroirs, d'une profonde différenciation.

Cette année 1850 est un point moyen et des plongées dans le temps sont indispensables pour comprendre les fondements de certaines pratiques sociales, salariales ou technologiques. D'un autre côté, nous sommes attaché à poursuivre notre réflexion jusqu'à 2010 tant l'histoire est consubstantielle des fonctionnements sociaux les plus contemporains. L'année 2010 choisie comme seconde borne temporelle est celle du dernier recensement général agricole (RGA) en date. Ce choix est loin d'être celui de la facilité tant l'appréhension de la période la plus récente pose des problèmes d'ordre factuel et méthodologique.

Une multiplicité de sources pour pallier les carences des statistiques générales

Dès l'amorce de notre recherche, se profila l'écueil inhérent à toute recherche historique centrée sur les rapports de genre, à savoir l'indifférence des acteurs politiques, économiques et socioprofessionnels envers le travail, l'emploi, la formation et, plus largement la vie économique et sociale des femmes. *A fortiori*, quand ces femmes sont de simples salariées agricoles, elles n'accèdent que très exceptionnellement à l'existence archivistique. Dès lors, par nécessité, notre recherche s'appuie sur la mobilisation et la confrontation de sources de natures diverses.

Dans un premier temps, il importait de compulsier les sources statistiques majeures : recensements généraux de la population (RGP), enquêtes décennales agricoles, enquête sur les salaires agricoles de 1910, enquête agricole de 1929 et, pour la seconde moitié du XX^e siècle, recensements généraux de l'agriculture (RGA)... Prévenu du caractère éminemment lacunaire de l'enregistrement de l'emploi féminin par les investigations antérieures de démographes, de sociologues ou d'historiens, il convenait de jauger l'espace de confiance (ou de défiance) de ces sources imprimées. À cette fin, chaque fois que l'état des fonds archivistiques l'autorisait, nous avons confronté la statistique nationale aux valeurs enregistrées à l'échelon communal, cantonal et départemental. Au final, ces recensements et enquêtes se sont avérés de peu d'utilité pour une analyse des rapports de genre dans une filière de production agricole. Ce déficit de fiabilité statistique explique notre orientation méthodologique vers un raisonnement de type inductif, nos incessants efforts pour glaner des informations dans des monographies, des études techniques, des comptabilités privées ou encore des récits de vie. Pleinement conscient de cette fragilité, nous avons préféré emprunter de méchants chemins d'exploitation avec un attelage instable, fragile et capricieux plutôt que de suivre une route aisément praticable mais dénuée de débouché.

Afin de cerner au plus près le rapport salarial et les rapports économiques de genre, nous avons analysé les documents comptables conservés dans plusieurs fonds d'archives, notamment les feuilles de semaine tenues par les régisseurs de grands domaines viticoles

méridionaux. Le premier écueil fut de « dénicher » les documents les plus rigoureux et les plus explicites. Furent logiquement écartés des fonds très homogènes mais ne présentant pas des comptes différenciant le travail et la rémunération des hommes et des femmes. Le panel retenu devait couvrir la plus large amplitude chronologique et intégrer la diversité des pratiques culturelles et des usages locaux. Par leur densité, leur qualité et leur amplitude, deux fonds ont tenu une place majeure dans notre documentation. Le premier est celui du domaine de la Madeleine, situé à Carcassonne, dont la comptabilité couvre la période de 1843 à 1980, sans interruption. L'exploitation exhaustive de ces documents étant démesurée, nous avons opté pour un sondage décennal sur la période 1850-1910 et pour une exploitation annuelle entre 1914 et 1920. Nous avons également dépouillé pour les années 1945-1973 la comptabilité de cinq exploitations situées à l'orée de la Camargue, dans le Gard, à savoir les domaines viticoles appartenant à l'Ancienne Compagnie du canal de Beaucaire. Enfin, ce panel de comptes d'entreprises viticoles est complété par quatre fonds d'exploitations viticoles languedociennes embrassant des périodes plus limitées : le domaine de la Canague, à Capestang, pour les années 1914-1920, le domaine de la Chicanette, propriété de la famille Grasset-Morel à Lansargues, dans les basses plaines du Vidourle et deux exploitations situées en Corbières, le domaine des Ollieux, et la multipropriété d'Adolphe Turrel.

Cette catégorie de sources archivistiques fut précieuse pour apprécier l'évolution des rapports économiques de genre prévalant dans les grandes exploitations viticoles, notamment pour cerner statistiquement l'intermittence de l'emploi de la viticultrice salariée. En revanche, on ne saurait aborder la « galaxie » des exploitations viticoles familiales par ce type de sources en raison de l'absence d'évaluation du coût du travail familial et de l'extrême porosité entre budget familial et financement de l'exploitation.

L'analyse de la condition économique et sociale des ouvrières viticoles dans la première moitié du XX^e siècle repose sur des sources judiciaires et administratives, notamment un examen minutieux des contrats collectifs négociés entre salariés et employeurs (série U et M des archives départementales). Enfin, plusieurs titres de la presse quotidienne régionale de sensibilités diverses, notamment *La Dépêche*, organe radical-socialiste, édité à Toulouse, et *L'Éclair*, ouvertement monarchiste, édité à Montpellier, donnent le ton des multiples controverses qui agitent périodiquement la filière vitivinicole. Pour les années postérieures à la Seconde Guerre mondiale, enquêtes sociologiques et sources administratives, notamment les RGA et les arrêtés de conventions collectives des exploitations viticoles, viennent prendre le relais de sources archivistiques inévitablement plus rares. Nous nous sommes plongés dans les innombrables cartons et la pléthorique série W des archives départementales de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. La presse quotidienne offre encore de multiples informations, notamment sur les mouvements revendicatifs des vigneron-ne-s. Plusieurs pans de la présente recherche (droit du travail, protection de l'enfance, mise en place et évolution du dispositif d'assurances sociales et de prestations familiales, conventions collectives de travail dans la viticulture...) reposent sur une exploitation approfondie

des différentes séries du *Journal officiel de la République française* (lois et textes réglementaires, débats parlementaires, annexes et rapports).

Nous avons opéré un dépouillement exhaustif des deux principales publications professionnelles (*Le Progrès agricole et viticole* et la *Revue de viticulture*), revues hebdomadaires où les articles de fond côtoient des « brèves » et des correspondances. Les rédactions de ces deux revues, respectivement créées en 1884 et 1894, se réclament également de la défense des intérêts de la viticulture dans son ensemble. Toutefois, leurs tonalités divergent sur plusieurs points. *Le Progrès agricole et viticole*, dirigé à l'origine par Léon Degruilly, professeur à l'École nationale d'agriculture de Montpellier et, ultérieurement par son fils Paul, ouvre ses colonnes aux multiples débats qui agitent la profession. Ses rédacteurs n'hésitent pas, à l'occasion, à adopter un ton franchement critique envers les orientations gouvernementales. La rédaction de la *Revue de viticulture*, animée par Paul Viala, titulaire de la chaire de Viticulture à l'Institut national agronomique (INA), et par Louis Ravaz, directeur de la station viticole de Cognac puis professeur de viticulture à l'École nationale d'agriculture de Montpellier, fait preuve de davantage de retenue ; son légalisme à toute épreuve confine parfois à un positionnement institutionnel.

Nous avons également procédé à des sondages dans de nombreuses revues spécialisées. L'une d'entre elles, de périodicité bimensuelle, le *Journal d'agriculture pratique*, tient une place toute particulière. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, cette publication fit office de référence auprès des grands propriétaires terriens. Politiquement conservatrice, la ligne éditoriale s'inscrit dans une vision ouvertement moderniste de l'agriculture dans le sens où ses rédacteurs sont à l'affût des innovations technologiques et de leur expérimentation. Ses colonnes font, à partir des années 1850, une large place à la viticulture : articles inédits, reproduction *in extenso* d'articles parus dans les innombrables « feuilles » locales, correspondances... La plupart des autres publications périodiques exploitées sont focalisées sur l'agriculture ou même la viticulture d'une seule région : *Bulletin de la Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune*, *La Bourgogne rurale*, le *Journal des viticulteurs et agriculteurs*, *Le Tocsin*, *Vendémiaire* et *La CGV* pour les décennies 1880-1930, *Le Paysan* puis *La Tribune* (organe de la Fédération nationale des travailleurs de la terre), *La Journée Vinicole* et *Le Paysan du Midi* pour les décennies ultérieures. Afin d'illustrer les mutations des rapports de genre au sein de la viticulture actuelle, nous avons suivi les dossiers et articles publiés par plusieurs revues spécialisées (*Regard vignes*, *La Vigne et le Vin*, *La vigne*, *Terre de vignes*, *Passion vin Alsace*), et compulsé de nombreux sites internet émanant de structures socioprofessionnelles ou d'entreprises viticoles.

Les innombrables récits de vie de salariées, d'épouses d'exploitants, de domestiques, de journaliers ou de métayers sont autant de pistes pour appréhender le monde paysan dans sa complexité. Ces récits mettent en scène des femmes oubliées par la statistique, la politique, l'économie et l'histoire. Glaner toutes les paroles de femmes est d'autant plus précieux pour l'historien du genre que les femmes, modestes salariées

ou détentrices de moyens de production, accédèrent très rarement à la parole publique. Dans la mesure du possible, nous avons fait le choix de nommer par leur nom de naissance toutes les femmes citées ou interviewées. Les seules exceptions concernent des femmes mariées ou veuves constamment identifiées par le seul nom de leur époux, vivant ou défunt.

L'iconographie est une source aussi incontournable que délicate à interpréter. Incontournable car elle lève un coin de voile sur des espaces de connaissances occultés par l'expression écrite : la division sexuée des tâches, les attitudes au travail, l'habillement professionnel, l'organisation hiérarchique du travail... Délicate à interpréter car elle soulève de nombreuses questions qui resteront le plus souvent sans réponse sur le statut de l'auteur de la gravure ou de la photographie (journaliste, parent ou proche, éditeur de cartes postales...), sur ses intentions ou celles de son commanditaire (reportage professionnel, visée mercantile, loisir...), sur le degré de réalisme du cliché (pose, costume, attitude, réagencement de l'espace...), sur son devenir et sur l'adéquation entre image et légende. La posture cache souvent le geste ; la recherche de l'esthétique, du pittoresque, voire de l'exotisme s'opère parfois au détriment d'une restitution fidèle ou, tout au moins, réaliste. L'iconographie a tendance à autant surexposer les femmes que l'écrit tend à les occulter. Dans certaines situations de travail (vendanges, ramassage des sarments...) ou de non-travail (manifestations, grèves...), les vigneronnes ont attiré l'attention des photographes. Dans le même temps, des pans entiers de leur activité professionnelle ou domestique furent systématiquement négligés car jugés sans intérêt. Face à toutes ces contraintes, nous avons pris le parti d'un usage critique et parcimonieux de cette source trop souvent prodigue de signes mais avare de sens⁹.

Enfin, si l'enquête orale n'occupe pas une place centrale dans notre corpus méthodologique, nous avons procédé à une douzaine d'entretiens directs de viticultrices de différentes générations et de différents statuts économiques afin de faire émerger des perceptions et des attitudes que les sources écrites et les statistiques ne traduisent que très imparfaitement. Les entretiens menés auprès d'anciennes viticultrices présentent en outre l'intérêt de mettre en scène la complexité des trajectoires individuelles et l'imbrication des temps sociaux des femmes.

9. Péroni, 1996.